



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2018

Membre	Membre collectif
Nom : _____	Dénomination : _____
Remplissez les champs suivants uniquement si vous souhaitez apporter des modifications à vos coordonnées.	Représentée par : _____ (nom)
Profession : _____	Remplissez les champs suivants uniquement si vous souhaitez apporter des modifications aux coordonnées de votre organisme.
Adresse : _____	Type d'activité : _____
_____	Adresse : _____
Code postal : _____	_____
Tél. (dom.) : _____	Code postal : _____
Tél. (trav.) : _____	Tél. : _____
Télé. : _____	Télé. : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
Signature : _____	Signature : _____
<input type="checkbox"/> Partenaire : 30 \$	<input type="checkbox"/> Partenaire : 100 \$
<input type="checkbox"/> Sociétaire : 100 \$	<input type="checkbox"/> Sociétaire : 200 \$
<input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$	<input type="checkbox"/> Mécène : 500 \$
<input type="checkbox"/> Membre à vie : 500 \$	<input type="checkbox"/> Autre montant (à votre choix) : ____ \$
<input type="checkbox"/> Autre montant (à votre choix) : ____ \$	

Le montant versé donne droit à un reçu pour usage fiscal.

L'adhésion permet de :

- faire partie d'une association qui fait la promotion de la qualité de la langue;
- recevoir le bulletin *L'Expression juste*;
- participer aux activités de l'Asulf.

Faire parvenir son chèque à l'adresse suivante :
Asulf, 5000, boulevard des Gradins, bureau 125, Québec (Québec) G2J 1N3